



Communiqué de Presse

PUBLICATION IMMEDIATE

<p>L' UEAPME représentera les professions libérales au sein du Dialogue Social Européen</p>
--

Bruxelles, le 27 février 2003. L' UEAPME, la fédération européenne des employeurs PME et le CEPLIS, le Conseil européen des Professions libérales ont conclu un accord de partenariat qui établit le principe de représentation des professions libérales par l' UEAPME au sein du Dialogue Social Européen. Le partenariat permettra de faire entendre au sein du dialogue social la voix importante de 14 millions de personnes impliquées dans les professions libérales à travers l'Europe.

Au cours de la réunion conjointe des Comités de Direction d' aujourd'hui, le Président du CEPLIS M. **Bernard Bour** et le Président de l' UEAPME M. **Paul Reckinger** ont signé un accord de partenariat qui sera la base d' une alliance stratégique dans le but de renforcer la voix des PME et des professions libérales en Europe. M. Reckinger se réjouit du nouveau partenariat "Notre famille est enrichie par un nouvel élément de valeur". « Cette collaboration est assez naturelle » a-t-il ajouté, en effet à beaucoup d'égards les professions libérales opèrent comme les PME, il est très fréquent de voir un ingénieur avec un assistant et une secrétaire formant ainsi une petite entreprise ».

Dans le cadre de cette coopération, les deux organisations s'engagent à mettre en oeuvre une collaboration régulière entre les experts et les conseillers afin de mieux établir la défense des prises de position et des intérêts communs et afin de garantir la poursuite d'actions politiques à Bruxelles. De plus, les deux organisations ont décidé d' implémenter des synergies au niveau des ressources humaines puisque le secrétariat du CEPLIS a emménagé dans les locaux de l' UEAPME à Bruxelles. Toutefois l' UEAPME et le CEPLIS maintiendront leur indépendance lors de l'exécution de leurs missions respectives.

Dans le but de préparer cet accord de partenariat, les deux organisations ont organisé un séminaire conjoint sur des questions concernant la politique sociale, la formation et le marché du travail dans le but de trouver des positions communes qui serviront de base à leur collaboration future. « Cet accord a ouvert une nouvelle perspective prometteuse pour une représentation fructueuse des valeurs de notre groupe socio-économique au niveau du dialogue social européen », a souligné M. Bour.

CEPLIS, est une organisation principalement constituée d'associations mono professionnelles et d'associations inter professionnelles nationales qui regroupe 5 millions de professionnels dont la contribution au BNP européen est estimée à environ 10%.

***** End *****

Pour plus d'information veuillez contacter,
UEAPME: Gerhard Huemer +32 2 285 0719
CEPLIS: Theodoros Koutroubas +32 2 511 4439

Raphael Anspach, Press officer

Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861

Email: pressoffice@ueapme.com

Web: www.ueapme.com/pressroom